

## **La Ville de Mont-Saint-Hilaire dépose ses états financiers 2020**

**Mont-Saint-Hilaire, le 8 juin 2021** – Le rapport financier 2020 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021. Ce rapport présenté conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes* affiche un excédent de fonctionnement consolidé de 7 500 721 \$.

Divers facteurs expliquent ce surplus exceptionnel, notamment des droits de mutation en lien avec la croissance du marché immobilier pour 3 233 600 \$, une aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 de 1 824 326 \$, la vente de la caserne incendie pour 1 813 400 \$, ainsi que 179 678 \$ pour les organismes régionaux. Cependant, certains revenus ont été diminués en lien avec la fermeture de la piscine du Centre aquatique pour 355 200 \$ et l'annulation des activités de loisir et de culture due à la pandémie pour 360 700 \$.

La Ville utilisera ce surplus pour investir 3 430 200 \$ dans des projets d'investissements structurants. D'ailleurs, dans le projet du Centre aquatique évalué à 10 M\$, le conseil municipal a déjà prévu 4 M\$ qui seront utilisés pour les travaux de réfection. Aussi, une portion de 1 133 000 \$ de l'aide financière accordée aux municipalités a été réaffectée à l'équilibre budgétaire de 2021, afin d'alléger le fardeau fiscal des citoyens en cette période difficile et assurer le maintien du taux de taxes de 2020 à 2021. Puis, un montant de 1 616 800 \$ a été utilisé au remboursement anticipé de la dette.

« L'année 2020 a été une année particulière en termes de gestion financière. Dans le contexte de la pandémie qui nous a tous pris par surprise, le conseil municipal a profité de cette année confinée pour planifier des projets qui vont se déployer en 2021 comme, par exemple, la réfection du Centre aquatique et le site de dépôt à neige. En plus, nous sommes fiers du surplus historique de cette année qui nous permettra de faire de la place dans nos prochains investissements », mentionne le maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, Yves Corriveau.

Au cours de l'année 2020, la Ville a également réalisé différents projets pour un montant de 4 532 900 \$, dont l'acquisition de lots en piémont à des fins de conservation, la mise à niveau du terrain de l'école Paul-Émile-Borduas, un investissement dans des projets d'infrastructure dont font partie les travaux de resurfaçage, des travaux dans les parcs, au niveau des bâtiments municipaux, ainsi que l'acquisition d'équipements et de matériel roulant.

### **Contrôle des dépenses dans un contexte pandémique**

La pandémie de la COVID-19, arrivée au début de l'année 2020, a eu des impacts considérables sur les dépenses de la municipalité. Malgré les défis de cette situation exceptionnelle, le conseil municipal a assuré une saine gestion des dépenses. La pandémie, ajoutée à la fermeture de la piscine, a eu comme impact une réduction des dépenses de 1 541 900 \$. De ce montant, 1 410 700 \$ ont été utilisés à des activités d'investissements payées au comptant, dont des études, plans et devis de la réfection du Centre aquatique, l'acquisition d'équipements aux travaux publics et de divers équipements informatiques liés au télétravail.

### **Contrôle de la dette**

La vente de la caserne, les deux dernières années axées sur la planification de projets et les stratégies financières implantées par le conseil municipal dans les dernières années ont contribué à diminuer la dette à l'ensemble des contribuables. Celle-ci est passée de 39,4 M\$ en 2019 à 31,9 M\$ en 2020, ce qui représente une diminution de 7,5 M\$.

Dans les deux dernières années, la Ville a réduit l'emprunt à l'ensemble de plus de 10,4 M\$. Cette réduction importante de la dette permettra à la Ville de se dégager une marge pour financer des projets d'investissements structurants, comme les rénovations du Centre aquatique, la construction du nouveau dépôt à neige et ses infrastructures et aussi la réfection des infrastructures de rues.

Les états financiers et la présentation peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville au [villemsh.ca](http://villemsh.ca).

**À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

- 30 -

**Source :** Service des finances  
Ville de Mont-Saint-Hilaire

**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)